

CADRE LÉGAL

Art. R.4323-55 et R.4323-56 du Code du travail.

Arrêté du 2 décembre 1998



TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.

En intra-entreprise : sur devis.



OBJECTIFS

- Savoir utiliser un chariot automoteur en sécurité.
- Connaître la réglementation sur l'utilisation de l'engin.
- Savoir reconnaître les anomalies avant l'utilisation de l'engin.
- Obtenir un CACES® R489.

PUBLIC VISÉ

Toute personne de plus de 18 ans, expérimentée ou non, devant utiliser un chariot automoteur.



DURÉE

En fonction des catégories.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 10 maximum.

VALIDITÉ

10 ans.



MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et de mise en pratique de l'engin.

La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Matériels de protection individuel pour les participants.
- Notice d'utilisation et carnet d'entretien de l'engin en français.
- Un engin à jour de ses vérifications périodiques.
- Un espace suffisant pour l'utilisation de l'engin.

PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans, savoir lire et écrire le français et être apte médicalement.

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





PROGRAMME THÉORIQUE

- Le cadre légal et réglementaire :
 - Connaître les acteurs de la prévention dans et hors de l'entreprise.
 - Connaître la responsabilité pénale des utilisateurs.
 - Connaître les conditions de circulation.
 - Comprendre et utiliser efficacement le droit de retrait.
 - Les statistiques d'accident liées à l'engin.
- Les engins et les différentes catégories :
 - Les caractéristiques techniques des chariots automoteurs.
 - Les éléments modificateurs du comportement de l'engin.
 - Connaître les éléments à vérifier et la maintenance de l'engin.
 - Savoir mettre en adéquation la plaque de charge avec le chargement.
- Les dispositifs de sécurité de l'engin :
 - Les dispositifs de sécurité du chariot automoteur.
 - Comprendre et reconnaître la signalisation.
 - Comprendre un plan de circulation.
 - Savoir réaliser une prise et une fin de poste.
- La sécurité du chargement :
 - Savoir mettre en adéquation la plaque de charge avec le chargement.
 - Comprendre et connaître les étiquetages des différents chargement.
 - Les règles liées au chargement.

PROGRAMME PRATIQUE

- Prise et fin de poste.
- Opérations de maintenances.
- Mise en situation au moyen d'un chariot automoteur.

Note : Un test blanc théorique et pratique est réalisé par nos formateurs avant que les participants ne soient présentés au test CACES®.



ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

La formation est évaluée en fin de session par un organisme testeur certifié CACES®.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation et carte CACES® à la clôture du dossier.

Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

